

Image not found or type unknown



Plainte pour diffamation à mon encontre

Par **maximedu61100**, le **09/07/2010** à **12:05**

Bonjour,

Lundi j'avais mit une pétition en ligne où je demander la démission de 2 responsables de services d'une commune. Ils prennent cela pour de la diffamation.

Mais Lundi soir, il n'y avait plus de pétition sur le web. De plus je n'ai cité aucun nom de famille.

Qu'est-ce que je risque ?

merci de votre réponse